

**aro**

Association  
région Oron

Jorat - Haute-Broye



## **Préavis No 1 / 2006 sur les comptes 2005 de l'ARO**

### **1. Préambule**

C'est la troisième année que les comptes de l'ARO sont présentés selon le plan comptable des communes. Bien que supprimés en 2005 certains comptes apparaissent dans le résumé, cela pour des impératifs de programme informatique (fonds culturel, fonds sportif, ACAS, etc...).

Le total des charges s'élève à Fr. 925'816.87 et des produits à Fr. 934'123.43, d'où un excédent de produit de Fr. 8'306.56.

### **2. Remarques particulières**

#### **Administration générale**

##### **10. Autorités**

Le secrétariat de l'ARO a repris de la Commune d'Oron-la-Ville le secrétariat du Conseil Intercommunal par l'intermédiaire de Madame Danielle Hilty-Maret, d'où une économie globale de l'ordre de Fr. 2'200.- par rapport à 2004.

##### **110. Administration ARO**

Les charges et produits totaux sont équilibrés dans l'ensemble et quelque peu plus élevés que le budget. Un prélèvement de Fr. 2959.60 a été fait sur le fonds de réserve pour achats futurs et permis de remplacer deux postes informatiques pour un montant total de Fr. 4'900.-.

Au niveau des recettes le Canton a maintenu sa subvention à hauteur de Fr. 54'000.-.

En 2006, la participation de tiers diminuera d'environ Fr. 15'000.- suite à la suppression des frais d'encadrement CGPI (emplois temporaires subventionnés) et à la remise de la présidence de la CODEV.

Le seul prêt FISARO accordé est remboursé normalement.

Afin d'équilibrer le budget ARO et tenant compte d'une situation saine de la CERO, la subvention à cette dernière diminue et passera à Fr. 2'000.- en 2006.

Les cotisations à l'Association touristique de la Broye (ATB) ont été imputées au compte 160.365.00 « Promotion régulière » et non sur le compte 110.319.00 comme prévu au budget.

#### **450 Ordures ménagères**

Par mesure d'économies, les frais de gestion ont pu être diminués par la reprise par l'ARO des travaux statistiques assumés jusqu'ici par Corboz-Dewarrat-Liardon.

La taxe d'entrée SATOM est entièrement réglée. La différence de Fr. 4560.- avec le budget correspond à la TVA.

#### **451 Verre**

Le solde de l'exercice 2004 a été reporté sur les comptes 2005 et le solde du compte verre sera remboursé aux communes dans les jours à venir. (Fr. 21'853.45).

**NB** : les différences entre 2004 et 2005 sont en grande partie imputables à la démission des 5 communes.

#### **711 Petite enfance**

26 familles ont bénéficié du fonds d'aide pour l'accueil à la petite enfance pour un montant total de Fr. 89'251.93.

Un disponible de Fr. 35'144.02 est reporté sur l'exercice 2006.

#### **Bilan**

Les créanciers, passifs transitoires et fonds d'aide à l'accueil de la petite enfance ont diminué de l'ordre de Fr. 160'000.- et le bilan passera de Fr. 453'265.14 à Fr. 291'392.60 au 31.12.05. Le capital passe de Fr. 54'997.39 à Fr. 63'303.95 compte tenu du bon résultat 2005.

Le Comité de direction propose au Conseil Intercommunal :

1. d'accepter les comptes 2005 et le bilan tels que présentés
2. d'accepter le rapport d'activités et de gestion du comité de direction.

Le président :

Le secrétaire général :

J.-C. Serex

R. Dapples

Oron-la-Ville, le 11 mai 2006  
RD/dam

**Association Région Oron - Case postale 63 - 1610 Oron-la-Ville**  
**Tél. 021/907.63.32 - fax 021/907.63.40**  
**Mail: [info@region-oron.ch](mailto:info@region-oron.ch) - Site Internet: [www.region-oron.ch](http://www.region-oron.ch)**